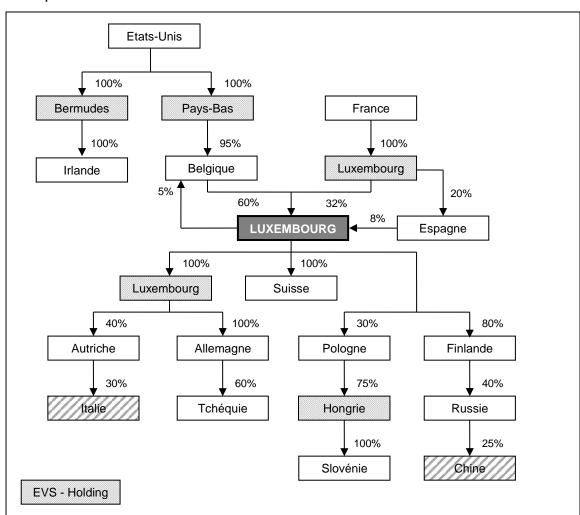


Schéma méthodologique

SIRID - Schéma d'Identification des Relations d'Investissement Direct

Exemple:





Grille de lecture du SIRID :

- Actionnariat

- Les actionnaires ultimes de la société luxembourgeoise enquêtée (société d'investissement direct) sont aux Etats-Unis et en France.
- L'actionnaire américain constitue la tête de groupe et détient le contrôle ultime par l'intermédiaire de la chaîne des liens majoritaires de ses filiales aux Pays-Bas (holding) et en Belgique.
- La société luxembourgeoise enquêtée détient en outre un investissement inversé (inférieur à 10%) dans sa maison-mère belge.
- L'industriel français (personne physique) est actionnaire minoritaire indirect par l'intermédiaire de la société holding au Luxembourg.

- Sociétés-sœurs

- Les sociétés bermudienne, irlandaise et espagnole sont des sociétés-sœurs à l'égard de la société luxembourgeoise enquêtée. Cette dernière se trouve en relation d'investissement direct avec chacune de ses sociétés-sœurs du fait de leur maison-mère commune respective.
- La société espagnole détient en outre un investissement de portefeuille (inférieur à 10%) dans sa société-sœur luxembourgeoise.

- Participations

- La société luxembourgeoise enquêtée (investisseur direct) détient des participations indirectes en Autriche, en Italie, en Allemagne et en Tchéquie par l'intermédiaire d'une société holding luxembourgeoise.
- La société autrichienne est une entité associée en raison de son lien minoritaire supérieur à 10%.
- La société italienne est hors champ à l'égard de l'investisseur direct luxembourgeois du fait de sa qualité d'entité associée de 2e rang.
- Les sociétés allemande et tchèque sont des filiales de l'investisseur direct luxembourgeois enquêté du fait de leur chaîne de liens majoritaires.
- La société luxembourgeoise enquêtée (investisseur direct) détient encore une succursale en Suisse ainsi que des participations directes et indirectes en Pologne, en Hongrie, en Slovénie, en Finlande, en Russie et en Chine.
- L'entité associée en Pologne détient en lien direct une filiale (holding) en Hongrie et une filiale slovène en lien indirect, alors que les sociétés hongroise et slovène sont des entités associées à l'égard de l'investisseur direct luxembourgeois du fait de la qualité d'entité associée de la société polonaise. La filiale finlandaise détient une entité associée en Russie et l'entité associée en Chine est hors champ du fait de sa qualité d'entité associée de 2e rang.